

Conditions Générales de Vente (CGV) - Mood Influence

Préambule :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les termes et conditions régissant les prestations de Community Management proposées par l'agence digitale Mood Influence, représentée par Melinda FREIRE, dont le siège social est situé à Saint-Jean de Gonville 01630, ci-après dénommée "Mood Influence", et le Client, désignant toute personne physique ou morale faisant appel aux services de Mood Influence.

Objet du Contrat :

Mood Influence offre des prestations de Community Management visant à accroître l'influence digitale du Client sur les réseaux sociaux. Ces services incluent la création de contenus, la planification des publications, la gestion des interactions avec la communauté, et toutes activités contribuant au renforcement de la visibilité et de l'engagement sur les plateformes sociales convenues.

Devis et Commande :

Les prestations sont détaillées dans un devis émis par Mood Influence en fonction des besoins spécifiques du Client. Toute commande de services engage le Client à accepter les présentes CGV.

Conditions Financières :

Les tarifs des prestations sont spécifiés dans le devis. Les modalités de paiement sont indiquées dans ce dernier. Tout retard de paiement pourra entraîner des pénalités de retard et la suspension des services.

Engagement de Confidentialité :

Mood Influence s'engage à traiter confidentiellement toutes les informations fournies par le Client dans le cadre de la prestation de services. Les parties s'engagent à ne pas divulguer, reproduire ou utiliser ces informations à des fins autres que celles définies dans le cadre du contrat.

Responsabilités :

Mood Influence s'engage à fournir les prestations conformément aux normes de l'industrie. Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à la réalisation des prestations de Community Management.

Durée du Contrat :

La durée du contrat est définie dans le devis. Chaque partie peut résilier le contrat en cas de manquement grave de l'autre partie, après notification écrite.

Propriété Intellectuelle :

Les contenus créés par Mood Influence dans le cadre de la prestation demeurent la propriété intellectuelle de Mood Influence, sauf mention contraire spécifiée dans le contrat.

Force Majeure :

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable en cas d'inexécution due à un cas de force majeure.

Litiges et Droit Applicable :

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du lieu du siège social de Mood Influence. Le contrat est soumis au droit [préciser le droit applicable].

Fait en deux exemplaires, en date du [**Date**].

[Mood Influence - Nom et Signature du représentant légal]

[Client - Nom et Signature du représentant autorisé]